SIVOM VAL DE BANQUIERE

PROJET D'ETABLISSEMENT

HALTE-GARDERIE
DE LA TRINITE
« La Galipette »

SIVOM Val de Banquière
21, Bd du 8 Mai 1945
B.P. N°39
06730 ST-ANDRE DE LA ROCHE
Tel.: 04.93.27.71.00
Fax. : 04.93.54.74.72

Etablissement multi-accueil
« La Barboteuse »
4648 route de la Loubière
06670 CASTAGNIERS
Tel. 04.93.08.35.09
Fax. 04.93.08.71.31

(Délibération du comité syndical du 25 novembre 2004)

DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT

1. GESTIONNAIRE :

- NATURE JURIDIQUE : SIVOM Val de Banquière
- CORRESPONDANT : Monsieur le Président
- ADRESSE : 21 Bd du 8 Mai 1945 – 06730 SAINT-ANDRE DE LA ROCHE
- TELEPHONE : 04/93/27/71/00 – FAX : 04/93/54/74/72

2. NOM DE LA STRUCTURE :

- Halte-garderie « La Galipette »
- ADRESSE : Rue Gaston Mouton, La cité du soleil 06340 LA TRINITE
- TELEPHONE : 04/93/54/31/55
- FAX. : 04/93/54/31/55
- DATE D'OUVERTURE :

NOM DU RESPONSABLE DE LA STRUCTURE : Madame BASSI

Absence de contrat enfance.

3. CARACTERISTIQUES FONCTIONNELLES :

Etablissement assurant l'accueil collectif, occasionnel.

Avis ou autorisation d'ouverture du conseil général :

- DATE : 10/12/1998
- CAPACITE : 20 enfants par demi-journées
- MODALITES D'ACCUEIL : Accueil par demi-journées du lundi après-midi au vendredi après-midi inclus, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- AGE DES ENFANTS ACCUEILLIS : 3 mois à 4 ans (PSU)

PROJET SOCIAL

1. CARACTERISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT :

Structure située sur la commune de LA TRINITE, en milieu urbain, à l'entrée de la vallée du Paillon.
Implantée sur une colline, elle bénéficie d'un environnement calme mais nécessite impérativement un véhicule pour pouvoir y accéder. Elle est desservie par une navette (2 passages le matin, 2 passages l'après-midi).

INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES :

NOMBRE D'HABITANTS : 10 046 (recensement de 1999)
NOMBRE D'ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS : 765
NOMBRE D'ENFANTS DE MOINS DE 4 ANS : 588
Nombre de naissances en 2001 : 76
Nombre de naissances en 2002 : 90

CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DE LA POPULATION : références le recensement de 1999

La ville de LA TRINITE propose 3500 emplois, mais il est à souligner que 67,5% de la population active, domiciliée à LA TRINITE, travaille hors de la commune (Nice, Monaco).

91,1% de la population des actifs (les deux sexes confondus) a une activité professionnelle déclarée, salariée. Ce sont donc des ménages actifs, susceptibles d'utiliser les modes de garde de la ville de LA TRINITE, ainsi que les divers complexes sportifs et culturels. En effet, 54,2% des résidents ont entre 20 et 59 ans et en 1999, on recensait 767 ménages avec 1 enfant, 688 avec 2 enfants, 247 avec 3 enfants.

La plupart des parents dont les enfants fréquentent la halte-garderie, sont soit ouvriers, soit employés mais peu relèvent de situation de cadres. 88,8% des hommes sont salariés (8,2% sont cadres), 11,2% sont soit indépendants, soit employeurs. 93,8% des femmes actives sont salariées (7,7% sont cadres)

87,2% des ménages possèdent un véhicule. Ils sont donc autonomes quant à leurs déplacements.

Les logements sociaux représentent 13,9% (502 habitats) de l'ensemble des logements de LA TRINITE (3980 logements) et sont implantés sur différents secteurs de la commune aussi bien à sa périphérie qu'en son centre.

CAPACITE D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS SUR LE TERRITOIRE CONCERNE :

- Structures d'accueil 0-6 ans : 44 places en crèche familiale et 20 places en halte-garderie
- Assistantes maternelles : 14 proposent des places d'accueil privées agréées et 18 sont embauchées au sein de la crèche familiale
- Ecoles maternelles : 420 places de 3-6 ans
- C.L.S.H. : 25 enfants par jour et par tranches d'âge
- Accueil périscolaire : en cours d'évaluation
- Lieu d'accueil enfants-parents : en cours de mise en place
- Autres lieux d'éveil et de socialisation :
- Relais assistantes maternelles : NON
- Structures de proximité : Centre de consultation de P.M.I. / Centre Médico-psychologique / Centre sportif / Médiathèque

COMMENTAIRES :

A venir, il est prévu l'ouverture de :

- Un centre culturel ;
- Une médiathèque ;
- Une maison de la culture et des associations ;
- Divers complexes sportifs ;
- Un multi-accueil en centre ville.

2. INTEGRATION DANS L'ENVIRONNEMENT

La halte-garderie travaille en partenariat avec différentes structures de proximité, suivant des projets bien définis.

STRUCTURES MUNICIPALES :

- La médiathèque ;
- Le service des sports ;
- L'école de musique ;
- Les écoles maternelles ;

AUTRES ETABLISSEMENTS :

- Le centre de P.M.I.
- Les C.A.M.S.P.
- Les structures multi-accueil de proximité ;
- Les diverses écoles préparant aux différents diplômes relatifs au travail auprès des enfants.
- Les associations de personnes âgées

PROJET EDUCATIF

Le projet de service de la halte-garderie « La Galipette » a pour but d'atteindre des objectifs professionnels réfléchis et mis en œuvre par un travail collectif au sein de la structure, fixant ainsi la ligne de conduite de l'ensemble du personnel.

Ce projet permet de souder l'équipe et d'harmoniser les pratiques de chacun autour de ces objectifs.

Il est indispensable que chaque membre de l'équipe comprenne l'intérêt et la nécessité d'un projet de service et s'implique activement dans sa mise en place puis dans son amélioration en faisant part d'observations, de réflexions et de nouvelles propositions.

L'essentiel étant de permettre l'épanouissement de chaque enfant accueilli.

PROJET PEDAGOGIQUE

INTRODUCTION :

La halte-garderie « La Galipette » est une structure d'accueil en demi-journée pour les enfants de 3 mois à 4 ans.

L'enfant y est pris en compte individuellement, selon son histoire familiale, sa personnalité, ses désirs, tout en apprenant la vie collective : les règles de la collectivité, le respect des autres enfants et des adultes.

L'objectif principal de la halte-garderie est de répondre aux besoins spécifiques de l'enfant qui sont :

- Le besoin de sécurité : L'enfant doit être à l'aise et doit se sentir en confiance avec les adultes qui l'encadrent dans les différents lieux de vie de la structure (coin sieste, coin repas, etc…) tout en ayant des repères plus personnels (son « doudou », sa sucette) = adaptation sur mesure pour l'enfant et ses parents.

- Le besoin d'espace, d'expression libre : l'enfant doit pouvoir jouer et se mouvoir librement. Pour ce, les locaux ont été aménagés en différents espaces de liberté comme le coin « poupée », le coin « dînette » ou encore l'espace lecture.

- Le besoin d'autonomie : l'enfant doit se sentir libre de choisir suivant ses affinités et ses goûts, le copain, le jeu ou l'activité. L'attitude du personnel est très importante tant pour être à l'écoute de ses désirs que pour orienter l'enfant vers un jeu ou une activité adaptée. L'enfant apprend petit à petit à faire seul, en ayant conscience de ses possibilités et de ses limites.

- Le besoin de socialisation : l'enfant apprend à vivre en groupe et à partager les moments rituels de la journée avec ses pairs. Il participe à des jeux et des activités où il apprend à respecter les autres et à communiquer.

Chaque enfant est un individu à part entière. Sa prise en charge au sein d'une collectivité doit être individualisée afin de respecter son rythme le plus fidèlement possible. L'enfant a besoin de repères, de références pour se développer harmonieusement.

C'est pourquoi l'entrée en halte-garderie débute par une période d'adaptation qui permet de faciliter l'intégration de l'enfant dans la structure.

Cette période d'adaptation n'est pas limitée dans le temps, elle est différente pour chaque enfant et chaque parent. Elle permet à l'enfant et à ses parents de s'adapter à un nouvel

environnement. Il s'agit entre l'enfant, les parents et le personnel de la halte-garderie d'apprendre mutuellement à se connaître, à s'apprivoiser.

-« qui es-tu » dit le petit prince. « tu es bien joli ! »
-« je suis un renard » dit le renard.
-« viens jouer avec moi » lui proposa le petit prince.
-« je ne puis jouer avec toi « dit le renard, « je ne suis pas apprivoisé ».
-« qu'est-ce qu signifie apprivoiser ? »
-« c'est une chose trop oubliée » dit le renard, « ça signifie créer des liens »
-« créer des liens ? »
-« bien sûr » dit le renard, « tu n'es encore pour moi qu'un petit garçon tout semblable à 100 000 petits garçons, et je n'ai pas besoin de toi. Et tu n'as pas besoin de moi non plus ! Je ne suis pour toi qu'un renard semblable à 100 000 renards.

Le Petit Prince – A. De St Exupery

L'ACCUEIL : UNE ETAPE PRIMORDIALE

Selon Sylviane GIAMPINO, psychanalyste, 3 conditions doivent être remplies pour un accueil réussi :

- L'absence des parents doit faire sens pour l'enfant ;
- Les jeunes enfants doivent bénéficier d'un environnement de qualité pendant que leurs parents sont absents ;
- L'aménagement de relations claires entre les parents et le personnel qui s'occupe des enfants est déterminant.

Un accueil de qualité est un accueil personnalisé, qui préserve la sécurité affective des enfants, leur vitalité et leur dignité. C'est également un accueil adéquat à la sensibilité et aux besoins des parents où les places des adultes qui entourent l'enfant sont clairement définies.

La séparation quotidienne peut être positive si l'enfant en comprend le sens, si elle est acceptée par les parents, et si elle est préparée et progressive pour l'enfant.

Etablir le maximum de similitudes entre le milieu familial et la halte-garderie reste le meilleur moyen d'adoucir le passage maison-structure d'accueil. Cela implique de bien connaître l'enfant, ses rythmes de sommeil, sa façon de s'endormir. Est-il enfant unique ou entouré de frères et sœurs, Est-il au calme ou toujours dans le bruit ?

Toute cette connaissance de l'enfant est basée sur le dialogue et la communication entre le personnel de la halte-garderie et les parents. Autrement dit, le travail qui est réalisé à « La Galipette » ne peut se faire sans la participation active des parents.

Il faut absolument que les parents, et plus particulièrement la mère, puisse faire confiance aux personnes qui vont s'occuper de son enfant. Il faut aborder avec elle son projet éducatif pour qu'elle ne se sente pas dépossédée et que l'on suive ensemble une même ligne de conduite.

Tout ceci sous entend que le personnel ait les moyens d'être attentif à l'évolution de chaque enfant et possède de solides notions sur le développement de l'enfant. On peut atténuer la difficulté de la séparation par toute une série de rituels. Les enfants ont besoin d'habitudes, d'une certaine programmation de leur vie pour se repérer. Il doit y avoir des moments, des gestes, des paroles qui les préparent.

De la quiétude de la maman dépend celle de son enfant.

C'est sur la compétence et le professionnalisme de l'équipe de la halte-garderie que repose la qualité de cet accueil que nous venons de décrire.

Réfléchir à plusieurs sur la complexité du rapport avec les parents, prendre du recul, dépassionner les conflits si nécessaire, permet à l'équipe de penser la relation.

Des réunions régulières, soutenues par l'intervention d'un psychologue, permettent au personnel de parler de leurs expériences, de se remettre en question et aussi d'évoluer.

La qualité de la séparation, la qualité de la socialisation dépendent de tous les personnels concernés.

L'enfant est au centre des relations entre ses parents et le personnel de « La Galipette ».

L'INTEGRATION DE L'ENFANT DIFFERENT

Le Décret du 1° Août 2000, relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans, dit dans l'Article R. 180-10 que les structures doivent définir « *Le cas échéant, les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants atteints d'un handicap ou d'une maladie chronique »*

Le mode de garde est passé du lieu de garde à un lieu de vie. Aussi, nous nous sommes attachées à préserver un maximum l'individualité de chaque enfant, en le reconnaissant comme sujet, sujet d'une histoire et sujet de son désir.
Ce faisant, une plus grande tolérance aux différences est apparue, que les différences soient d'ordre culturelles, ethniques ou physiques.

L'enfant, même né différent, a droit à son enfance.
Pour l'admission d'un enfant handicapé ou atteint d'une maladie chronique à la halte-garderie, il faut s'assurer qu'il est effectivement suivi par une équipe de soins et être en relation avec celle-ci. Etre en contact étroit avec les professionnels ayant en charge le suivi psychologique et/ou médical de l'enfant pour pouvoir établir ses compétences, ses capacités, ses besoins et ainsi adapter à la réalité les objectifs de l'accueil.
Importance du travail en réseau pour pouvoir apprécier l'évolution et les résultats de cette intégration.

Nous soulignons que la halte-garderie est un lieu de vie et non un lieu de soin, elle entend apporter une aide spécifique aux enfants handicapés mais n'est pas un lieu d'aide spécialisée.

La halte-garderie dispose d'un cadre, d'un personnel qui sont autant d'atouts lui permettant de devenir acteur d'un accueil qui soit « maturant » et bénéfique pour l'enfant handicapé. Pour que l'accueil soit adapté, et par consensus d'équipe, un seul enfant handicapé sera accueilli par demi-journée.

Au contact des autres enfants, le petit handicapé apprend à trouver sa place, se socialise progressivement et démultiplie ses facultés d'éveil et d'épanouissement. Il faut que l'on puisse le laisser libre d'y vivre sa vie d'enfant, sans banaliser ses difficultés et sans pour autant le réduire à son handicap.

Etre un enfant parmi les autres suppose que le personnel puisse se situer à bonne distance.

L'intégration réussie d'un enfant différent ne peut se faire qu'avec la participation active de l'ensemble du personnel. C'est pourquoi une attention particulière doit être portée au personnel qui assure la surveillance et participe à l'éveil de ces enfants.

Des sessions de formation sur cette question du handicap doivent être organisées et il faut mettre en place un groupe de paroles qui se réunit à intervalles réguliers en présence d'un psychologue et où chacun peut exprimer ce que lui fait vivre et ressentir le contact avec un enfant handicapé. Il faut absolument qu'un psychologue soit présent auprès de l'équipe pour l'aider à faire le point.

Chaque fois qu'un enfant différent doit être admis au sein de la structure, tout le personnel doit se réunir pour donner son accord à l'admission. Cette mesure pose la nécessité de chercher un consensus d'équipe autour de la venue d'un enfant handicapé et permet d'exprimer peurs, craintes ou réticences. Ceci a irrémédiablement un effet rassurant et motivant sachant que pour s'occuper d'un enfant différent l'espoir de progrès est nécessaire.

Il faut bien sûr accueillir les enfants dont le handicap est compatible avec la vie en collectivité mais dont les parents en font la demande également.

Il faut qu'un projet d'accueil particulier soit élaboré pour l'enfant handicapé avec sa famille et poser avec elle les conditions d'accueil : période d'adaptation prolongée, accueil hebdomadaire restreint, pouvant être réactualisé selon la demande des parents, de l'équipe de soins et surtout selon les progrès de l'enfant et le bénéfice d'une telle prise en charge.

Avec le handicap, l'exclusion et la marginalisation sont de règle. Cet isolement social est facteur de déstructuration pour l'ensemble familial. C'est pourquoi il est de notre travail d'intégrer les enfants dans le corps social mais de soutenir et déculpabiliser les parents également. Leur permettre, comme les autres, d'exercer une activité professionnelle, de s'accorder du temps pour soi, pour s'occuper de la fratrie ou de tirer bénéfice de pouvoir communiquer avec des professionnels de la petite enfance qui ne sont pas des soignants.
« La Galipette » représente, dans la majorité des cas, un lieu « tremplin » pour une réelle séparation entre la mère et son enfant qu'elle n'a, bien souvent, jamais laissé auparavant. Cette dé-fusion va permettre de nouveaux projets d'orientation pour ces enfants, vers des lieux de prise en charge spécialisés.
Le travail de séparation auprès de ces familles, de verbalisation, auprès d'un personnel de l'équipe référent va être très important ; et les progrès des enfants souvent étonnant !

Favoriser l'intégration des enfants différents, c'est savoir qu'elle ne va pas de soi mais qu'elle est le résultat d'un certain travail.
Travail auprès des parents, des autres enfants qui doivent pouvoir exprimer leurs peurs et leurs malaises, mais également travail auprès des enfants « normaux » pour leur permettre d'appréhender et d'apprécier la notion de différence.

LA MUSIQUE

1. LA MUSIQUE ET L'ENFANT :

UN BAIN MUSICAL DES SON PLUS JEUNE AGE :

Dés sa venue au monde, l'enfant est plongé dans un environnement sonore et sensoriel. Des intéractions vocales se développent très tôt entre l'enfant et son entourage. Ces aptitudes innées ne vont se maintenir que si l'enfant bénéficie d'un environnement musical stimulant.

Les berceuses, les comptines enveloppent l'enfant et l'éveillent au monde. Elles sont très souvent accompagnées de gestes mimant les paroles, parfois décousues, et sont ainsi de véritables stimulations verbales et motrices. Elles établissent entre l'enfant et l'adulte un contact et une communication étroite.

Ces jeux de nourrice repris avec l'enfant créent un lien permettant d'approcher, de dire le corps de l'enfant dans un cadre bientôt reconnu et redemandé. Ils constituent des moments riches de partage, de découvertes, de connaissances et d'apprentissages.

Les chansons, abordées avec des enfants plus grands, ouvrent un monde imaginaire, « un espace de liberté ou tout est possible (…) où la chanson à la fonction poétique de dire la vie autrement » (Albera IVANOVITCH, musicienne)

C'est une entrée dans la culture où les chants appris sont aussi des passerelles entre générations. Et si le répertoire s'est quelque fois perdu pour les parents, les chansons enfantines ne demandent qu'à ressurgir pour le plus grand plaisir de tous. Elles sont « tout aussi indispensables pour situer l'enfant dans sa langue maternelle, pour tisser des liens avec son entourage et finalement pour rendre la réalité plus enchantée » (A. IVANOVITCH)

LA MUSIQUE EN COLLECTIVITE :

Permettre à la musique, sous toutes ses formes, d'entrer dans un lieu d'accueil, c'est ouvrir la porte au vivant, à la joie du partage. C'est inscrire le jeune enfant dans une démarche culturelle et enrichir le temps d'accueil à La Galipette.

En proposant d'introduire quotidiennement la musique pour les enfants accueillis à la halte-garderie, il ne s'agit pas d'en faire des musiciens, ou des chanteurs, ou de diriger l'enfant vers un activisme forcené. En étant à l'écoute de leur créativité sonore spontanée, l'équipe souhaiterait développer le plaisir des petits et des plus grands à écouter et à faire des sons, et susciter le désir de s'inscrire dans le groupe, de participer, d'apprendre et se laisser étonner, de rire, d'utiliser sa voix, ses gestes, son corps : Se découvrir soi au milieu des autres.

Offrir au groupe d'enfants des ateliers de qualité, c'est aussi envisager la formation du personnel et l'intervention d'un musicien dans la structure.

Enfin, il s'agit aussi d'avoir pour l'enfant une démarche globale et d'y associer ainsi les parents dans la mesure du possible.

L'ENFANT HANDICAPE ET LA MUSIQUE :

Dans le projet de service, La Galipette s'est orientée vers l'accueil d'enfants différents pour lesquels la vie en collectivité peut être enrichissante et positive.

Ce sont souvent des enfants habitués à être pris en charge par le milieu médical, pouvant être vécu comme très intrusif pour ces enfants.
Au même titre que les autres enfants, ils ont droit au plaisir, au droit de s'exprimer, de participer selon leurs désirs à des moments ludiques dont l'éveil musical fait partie.

A ce moment là « il est sujet, il imagine, il crée, il se met en scène tel qu'il est (…) l'expérience artistique fait jaillir son envie d'exprimer une part de lui-même mais aussi de communiquer et d'être avec l'autre » (P. BONNARD – Directeur de C.A.M.P.S.)

Permettre à ces enfants de participer à la vie et aux activités proposées aux autres enfants de la halte-garderie, c'est les considérer dans leur réalité d'enfant, avec leur propre potentiel, leurs envies et leurs capacités à les exprimer.

2. LA MUSIQUE AU QUOTIDIEN A LA GALIPETTE :

DU TEMPS POUR LA MUSIQUE :

Il ne s'agit pas de cloisonner des espaces temps dévolus de manière impérative à la musique.
Dans la souplesse et en respectant les envies des enfants, il est toutefois intéressant de créer des rituels scandant la demi-journée des enfants de la halte-garderie.

De ce fait, avant le goûter et juste après l'accueil, il est interressant de regrouper rituellement les enfants pour que chacun prenne sa place dans le groupe.

Chanter à ce moment là est une manière gaie d'être ensemble. Les enfants anticipent souvent ce regroupement, allant d'eux-mêmes s'asseoir et commençant à chanter, à produire des sons.

Instaurer un moment de chant, c'est aussi permettre aux enfants de s'imprégner de leurs mélodies, de paroles grâce à la répétition. Leurs grandes variétés de rythmes, de vocabulaires laissent également une large place à la nouveauté, à la surprise.

C'est aussi du temps où les enfants sont sollicités pour prendre la parole devant les autres, sans bien sûr aucune obligation. C'est un pas vers la socialisation et le respect porté à l'autre dans l'écoute.

Ces chansons seront reprises à bien d'autres moments de la journée, de manière improvisée par les enfants, ou pour les recentrer.

Un fascicule de quelques chansons « apprises » pendant le trimestre sera donné aux parents afin que ces chansons pénètrent la structure familiale et permettent aux parents de replonger dans leurs souvenirs d'enfance afin d'y dénicher d'autres trésors musicaux pour la plus grande joie de leur propre enfant.

Nous ferons « chanter » les murs de La Galipette en illustrant régulièrement une chanson plébiscitée par les petits, dont le texte sera illustré par les enfants. Ceci sera fait de préférence à l'entrée afin d'amener les parents, les enfants et l'équipe à en discuter.

DES INSTRUMENTS POUR INVENTER LA MUSIQUE :

Produire des sons, en tapant, secouant, claquant, frappant est une joie sans fin pour l'enfant dés qu'il acquiert une certaine autonomie motrice.

A nous adulte de mettre du « sens et de la forme » à ces musiques improvisées, d'en être à l'écoute et d'apporter de la matière à ces élans créatifs spontanés.

Les instruments de musique seront fabriqués avec les enfants. Ils seront utilisés avec les enfants en tant que tels ou comme accompagnement pour scander les chansons, pour inventer des « jeux chantés »

L'INTERVENTION D'UN MUSICIEN A LA GALIPETTE

Une fois par semaine, un intervenant musicien viendrait à la halte-garderie organiser avec l'équipe et le groupe d'enfants présents une petite heure partagée entre le chant, la découverte d'instruments de musique, des « jeux chantés », des écoutes de musique.

Cette intervention prend en compte le groupe d'enfants entier, puis en petits groupes d'âge, les enfants profitent d'activités autour de la musique plus spécifiques, dans un lieu qui lui est dédié.

La venue d'une personne extérieure à La Galipette devient vite une fête anticipée. L'intervenant capte un auditoire toujours plus attentif à ce qu'il propose.

Au niveau de l'équipe, c'est une véritable dynamique qui se crée autour de l'observation de ce qui est mis en place avec les enfants, de l'apprentissage de nouveaux chants, de la manipulation et/ou la fabrication d'instruments.

Après la séance s'ensuit des réactions entre l'équipe et l'intervenant sur ce qui a étonné, intéressé, sur ce qui peut être mis en place à la prochaine séance par rapport aux attentes des enfants et de l'équipe.

Toute la semaine nous reprendrons les nouvelles chansons enrichissant le répertoire habituel, et les jeux ou les manipulations qui ont été faites.

En concertation avec l'intervenant et l'équipe, il pourrait être élaboré un projet de « spectacle » en fin d'année par exemple, afin de faire apprécier aux parents les potentialités de leurs enfants joyeusement développés tout au long de l'année.

Lors des interventions du musicien, un personnel référent reste auprès de lui et des enfants. Ceci dans le but de surveiller le petit groupe d'enfants mais également dans un objectif de continuité dans la semaine du travail abordé.

Des séances de formation du personnel de la halte-garderie font également partie intégrante du projet de service de la structure.

LE LIVRE, LE CONTE

1. LA PROMOTION DU LIVRE POUR LES PLUS PETITS :

AMENER LE PLAISIR :

Lire un livre à un enfant est avant tout une histoire de plaisir, pour l'adulte qui fait jouer sa voix, qui partage son « privilège » de lecteur avec un « non lecteur », et pour l'enfant qui écoute, qui regarde, qui se remplit de mots, inconnus ou pas, c'est un instant d'intimité partagé.

Proposer de lire des histoires aux enfants ne doit avoir en aucune manière une visée pédagogique d'apprentissage précoce de la lecture. Ainsi, « travailler à la promotion du livre des touts petits, ce devrait être, ce doit être, avant toute chose œuvrer à l'épanouissement de leur personne » (M. MANUELLAN).

Au moment où l'enfant commence à parler, à consolider la maîtrise de son langage, il va trouver dans l'histoire le plaisir de jouer avec les mots.

Si les enfants entendent parler quotidiennement leur entourage, ils n'ont pas forcément de fréquentes occasions, voire pas du tout, d'écouter un récit avec sa richesse de vocabulaire, sa syntaxe différente du langage utilitaire, et un déroulement constructif (un début, un milieu, une fin).

D'autre part, les livres vont permettre aussi d'aborder des sujets qui ne sont pas toujours abordés dans la vie courante (la mort, la séparation, l'amour, la tristesse, la colère, …).
Un livre va imager des mots, des sentiments, permettre à l'enfant de s'identifier aux personnages, de verbaliser des situations complexes pour lui. Si la lecture faite aux enfants ne remplace en aucun cas une relation d'échange (que la lecture permet de consolider), elle permet sans doute une ouverture au monde, à la « réflexion », à l'imaginaire, à condition que cette lecture soit abordée sous « l'angle du plaisir, du jeu, de l'accomplissement » (MC BRULEY).

Si le livre renferme des trésors de découvertes, il est important de ne pas le fétichiser auprès de l'enfant, mais lui apprendre à le respecter, pour la bonne raison qu'un livre abîmé c'est une histoire, un trésor abîmé. Mais ce n'est pas le livre qui est un trésor, c'est ce qu'il y a dedans qui en est un.

Pour le petit enfant, il n'y a pas à priori de distinction entre un livre et un jouet. Pour découvrir un livre, il va falloir qu'il le découvre tout d'abord « matériellement ». Il va le secouer, le porter à la bouche, le manipuler. A l'adulte d'en donner un autre sens, de lui expliquer « le mode d'emploi » et de l'amener au plaisir de lire, de se faire lire des histoires.

LA PLACE DU LIVRE EN COLLECTIVITE :

Prendre le temps de s'installer dans un espace accueillant et proposer des histoires de qualité aux enfants permet d'instaurer entre eux et l'adulte un climat de partage, de communication, de plaisir.

Un des avantages du livre au niveau relationnel, c'est de monopoliser l'adulte. Quand on décide de lire des histoires, on ne peut pas le faire à moitié, en faisant autre chose. L'adulte doit être présent. Cela n'empêche pas que l'enfant feuillette seul un livre, au contraire. Toutefois, il aura d'autant plus de plaisir à le faire si le livre a déjà été investi avec l'adulte. Il pourra alors raconter à nouveau l'histoire, reformuler avec ses propres mots, en faisant une gymnastique mentale importante de mémorisation, d'intériorisation et de retranscription. L'adulte est là pour répondre aux questions, pour aider la mémoire de l'enfant, pour écouter.

En proposant des livres aux enfants, c'est aussi lui permettre d'être acteur, actif et d'apporter à chacun une attention particulière.

Si la présence des livres en collectivité est admise de manière générale, presque banalisée, il ne l'est peut être pas autant dans le milieu familial des enfants. Pourtant « les enfants appartiennent au public obligé du livre, tant parce qu'il y a une forte probabilité qu'ils en deviennent les médiateurs, que parce qu'ils sont la seule invariable dans le mode de vie des moins de trois ans » (M. MANVELLA – « Ouvrez les livres aux bébés »)

Le lieu d'accueil de ces enfants peut alors servir de tremplin pour que l'écrit pénètre le domaine familial et soit considéré comme « un objet plaisant, pas toujours contraignant ou hors de portée » (Enfant d'abord n°170).

Dés lors il est intéressant de se pencher en équipe sur les moyens que l'on se donne pour faire apprécier les livres, les histoires aux enfants et … à leurs parents.

2. LES HISTOIRES ENTRENT A LA GALIPETTE :

UN « ESPACE LIVRE » ACCUEILLANT :

Pour que le livre prenne sa place à part entière dans la halte-garderie, il faut que l'adulte et le ou les enfants aient la possibilité à tout moment de s'installer confortablement dans un coin chaleureux de la salle et d'y trouver matière intéressante à conter, à se raconter.
Une atmosphère propice à l'évasion de l'imaginaire est donnée par de gros coussins, traversins et un tapis couvrant le coin.
C'est un lieu que les enfants peuvent investir seuls, ou à plusieurs, et est quotidiennement animé par un membre de l'équipe de « La Galipette », présent pour un enfant ou pour un groupe d'enfants.

L'INVESTISSEMENT DANS UN FONDS DE LIVRES PERMANENTS :

Afin de pouvoir proposer aux enfants des livres de qualité et en bon état, il est important de prévoir, l'acquisition d'un fonds de livres variés.

Si nous faisons le choix, et c'est le nôtre, de laisser les enfants manipuler les albums en présence d'un adulte et d'autres laissés à la disposition, il est nécessaire de réactualiser tous les ans le stock de livres et supprimer ceux qui auront été déchirés ou « mangés ».
Au même titre qu'un jouet cassé est irréparable, on ne peut présenter aux enfants des livres en mauvais état.
Ce fonds permanent est intéressant à constituer dans la mesure où les enfants aiment très souvent lire, relire certaines histoires qui les touchent plus particulièrement ; d'autre part, certains livres abordent des situations précisent auxquelles l'équipe peut faire « référence » pour évoquer des « problèmes » passagers pour l'enfant (frère et soeur, colère, décès, …)

LE PARTENARIAT AVEC LA MEDIATHEQUE :

Il apparaît comme indispensable la collaboration entre l'équipe de « La Galipette » et celle de la médiathèque. Le travail en réseau nous permettant de créer une cohérence entre les actions menées par la médiathèque auprès des plus jeunes enfants, les activités organisées par l'équipe de la halte-garderie et l'approche du livre, du conte par les enfants et les parents trinitaires.

RACONTER ET METTRE EN SCENE DES HISTOIRES :

Lire des livres à des enfants paraît être à la portée de tous, et cela l'est quand c'est fait avec plaisir.

En comprendre tous les enjeux pour l'enfant en plein développement et structuration de sa pensée, adopter ses lectures en fonction du public et comment le faire, savoir conter et captiver les enfants n'est pas forcément spontané et acquis.

C'est pourquoi, afin de concrétiser ce projet, l'équipe est soutenue en ce sens par un professionnel de la médiathèque.

De plus chaque membre de l'équipe est encouragé à suivre des formations sur ce thème.

Les objectifs qui relèvent de ce projet « le livre, le conte » ont bien évidemment attrait à l'enfant et à la qualité de son accueil au sein de La Galipette. Mais, un objectif « indirect » de ce projet est le partage et la relation aux parents à travers le livre. Ce peut être un moyen original de contact avec les parents et ainsi une manière de les accompagner dans leur « métier » de parents.

LA BABY-GYM

En partenariat avec le service municipal des sports de la commune de La Trinité, une activité sur le thème de l'approche de la gymnastique des touts petits a vu le jour.

Les activités physiques jouent un rôle unique dans le développement de l'enfant, l'activité mentale prenant d'ailleurs génétiquement source dans la motricité.

Structurant progressivement les conduites motrices, l'éducation physique enseignée dans le cadre de la « baby-gym » se fixe les objectifs suivants :

- Faciliter l'épanouissement des possibilités physiques de l'enfant ;
- Satisfaire le désir d'action et de mouvement de l'enfant ;
- Créer et développer des « savoir-être » et des « savoir-faire » tout en respectant la personnalité de chacun ;
- Sensibiliser les enfants aux différents milieux et à appréhender les espaces.

C'est accompagnés d'un éducateur sportif, employé municipal de la commune de La Trinité, que les enfants évoluent sur des agrès en mousse, passent sous des tunnels, escaladent différents blocs, sautent dans des cerceaux ou jouent avec des ballons.

Ces parcours moteurs sont proposés aux enfants âgés de plus de 2 ans et capables déjà de respecter quelques consignes simples.

Ces parcours ludiques sont adaptés aux jeunes enfants et leur permettent de développer leur sens de l'équilibre, leur motricité, d'appréhender leur corps dans des espaces différents (hauteur, saut, étroitesse, bas, ..)

Ces moments de « baby-gym » organisés régulièrement, auprès du même groupe d'enfants, leurs permettent de progresser rapidement, de prendre confiance en eux, en leurs capacités.
La présence d'un éducateur sportif et d'un membre de l'équipe sécurise au maximum l'activité et les enfants (2 adultes pour 8 enfants environ).

<u>ORGANISATION D'UNE SEANCE :</u>

- ✓ ACCUEIL : Les enfants arrivent au fur et à mesure et se dirigent vers l'espace de jeux et de découverte motrice.

- ✓ DECOUVERTE LUDIQUE ET REVEIL MUSCULAIRE : Les enfants jouent librement avec tout le matériel mis à leur disposition. Cette phase constitue une première mise en action très importante d'un point de vue musculaire ;

- ✓ LE PARCOURS :
  - * Parcours de motricité globale avec dominante ramper, grimper, tourner, se déplacer ;
  - Parcours de motricité globale avec dominante se balancer, sauter, s'équilibrer ;

- Développement de la motricité fine

Le groupe reste environ 15 minutes sur le parcours puis après quelques minutes de repos (boissons), reprend le parcours pour un second passage en redéfinissant les consignes et les objectifs pédagogiques.

- ✓ RETOUR AU CALME : Cette phase permet aux enfants de revenir à une situation initiale en terme de comportement et évite d'éventuels incidents de fin de séance.

Les parents, soucieux du développement de leurs enfants, recherchent les rares structures d'accueil qui pourraient se préoccuper du développement moteur de leur enfant.
De plus, 99% des pédiatres considèrent que la pratique d'un sport est bénéfique pour l'équilibre de l'enfant.

PROJET INTER-GENERATION

La halte-garderie « La Galipette » a pour ambition d'organiser des moments favorisant la rencontre de personnes retraitées et d'enfants de moins de 4 ans dans le but de mettre en commun des activités contribuant, peut-être au décloisonnement des générations.

C'est à la suite d'un repas d'un club de personnes âgées de la commune de La Trinité qu'est née l'idée de faire intervenir auprès de la petite enfance des personnes retraitées ayant du temps libre, des passions et un savoir « faire » et pourquoi pas un savoir « être » à partager.

Les parents ont été avisés du projet de la structure lors du courrier émis trimestriellement. Ceci pour qu'ils puissent nous transmettre leurs opinions, leurs éventuelles réticences, leurs idées et ainsi les faire participer aux choix et à la vie de la halte-garderie.

Le pédiatre de la structure a rapidement donné son accord (sous réserve qu'un certificat médical soit remis).

Les activités sont libres. Les personnes intéressées rencontrent la directrice et toute l'équipe de « La Galipette » pour évaluer ce qu'ensemble elles peuvent mettre en place.

Ces animations doivent être adaptées à l'âge et aux capacités des enfants et doivent garantir leur sécurité.

Auprès des enfants, des professionnels de la petite enfance interviennent. Alors, pourquoi vouloir travailler sur la mise en place d'activités organisées par une personne retraitée plutôt que par un agent qualifié ?

C'est, en premier lieu, travailler avec les enfants l'accueil, au sein de leur univers, d'une personne « différente », que certains d'entre eux n,'ont pas l'occasion de côtoyer dans leur famille (multiplication des familles dites nucléaires).

Ensuite, c'est mélanger les générations et accueillir quelqu'un avec une histoire, un vécu, un passé et une vision différente de l'activité orientée plutôt vers le partage que vers l'obtention de résultats.

Enfin, c'est proposer aux personnes retraitées, parfois isolées, du temps à donner et des joies à retrouver.

Les rencontres s'effectuent plutôt le mercredi après-midi car la halte-garderie accueille des enfants en péri scolaire, donc plus âgés. Les activités sont alors plus facilement variables et adaptables.

LE SOUTIEN A LA PARENTALITE

Les familles trinitaires et celles résidant sur le territoire du SIVOM Val de Banquière, utilisatrices de la halte-garderie, profitent des temps d'accueil ou de départ de leur enfant de la structure pour aborder avec le personnel des sujets qui les interpellent ou le questionner concernant l'éducation, le développement, l'éveil ou encore l'état de santé de leur enfant.

Les parents ont « soif » d'indices, de paroles susceptibles de les accompagner dans leurs missions.

En partenariat avec le Département d'Interventions Sociales (service C.A.F.), et dans le cadre du soutien à la parentalité, il nous apparaît judicieux d'utiliser et de mettre à profit cet instant privilégié où les parents se livrent et nous demandent de les accompagner dans leurs missions éducatives.

ANALYSE DU PROJET :

Le décret du 01/08/2000 -Art.R 180-01-, définit les missions d'un établissement d'accueil.
Cet article précise, en outre, que « les services d'accueil apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. »

Dans ce contexte, à « La Galipette », nous proposons que les locaux de la halte-garderie, son matériel éducatif et pédagogique mais également les compétences de son équipe, puissent être mis à la disposition des parents et de leurs enfants.

Les enfants s'approprieront les lieux adaptés à leur âge (maintien des règles de sécurité et d'hygiène) accompagnés dans leurs découvertes et dans leurs jeux, d'un membre de l'équipe d'encadrement.

Les parents pourront se rencontrer, communiquer entre eux, échanger, partager leurs questionnements ou leurs inquiétudes et dialoguer avec un personnel qualifié qui sera disponible et à leur écoute. Cet agent, représenté soit par la directrice de la structure (puéricultrice), soit par l'adjointe de direction (éducatrice de jeunes enfants), sera soutenu par un psychologue.

L'intervention de cette équipe de professionnels auprès des parents ne devra pas être seulement une approche des fonctions parentales mais devra plutôt s'orienter vers un soutien des parents dans leur identité personnelle. En effet, considéré avant tout comme un lieu

d'échange des compétences parentales, ce lieu d'accueil aura pour finalité première de servir de support identitaire. Les parents ont besoin d'être reconnus ; pour ce faire, ils bénéficieront d'une écoute privilégiée ne remettant pas en cause leurs comportements face à leurs enfants.

Toutefois, des difficultés peuvent s'exprimer justifiant alors la présence d'intervenants conscients des enjeux, formés à intervenir lorsque s'échangent, par exemple, entre parents des pratiques éducatives inappropriées.

Le positionnement des intervenants est essentiel. S'ils ne sont plus les experts infaillibles, c'est-à-dire ceux qui dictent les attitudes parentales conformes, ils doivent aider les parents à trouver leurs propres solutions tout en étant garant des besoins de l'enfant.

Il est indispensable que cette démarche s'inscrive dans une démarche préventive. Un relais sera institué si il y a nécessité de prise en charge.

Ce lieu d'accueil, anonyme et gratuit respectant la confidentialité pourrait permettre, également, de rompre l'isolement social de certains parents. (travail en partenariat avec les services de P.M.I)

Il semble essentiel, dans le cadre de la prévention, que cet accueil soit proposé, de façon identique, aux futurs parents. (travail en partenariat avec les services de P.M.I)

OBJECTIF DU PROJET :

- Il se définit par un accompagnement des futurs parents et des parents dans leur exercice de la parentalité (surveillance de l'éducation de l'enfant, de sa santé, de sa scolarité..) dans leur « ressenti » de parents (par rapport à leur projet d'enfant par exemple) ou encore dans tous les axes pratiques de la parentalité (le repas, l'entretien du linge..)

MISE EN APPLICATION :

A partir de la rentrée de septembre 2004.
La demi-journée retenue est le jeudi après-midi.

CONCLUSION :

Ce projet se définit comme une première approche du soutien à la parentalité comme on l'entend à « La Galipette ». Il est bien évident qu'il doit s'inscrire dans une démarche d'évolution et de pérennisation.

ACTIVITES, RYTHMES ET ESPACES PROPOSES

1 HORAIRES D'OUVERTURE :

La halte-garderie municipale est ouverte au public 9 demi-journées par semaine.

Jours et heures d'ouverture :

JOURS	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	Pas d'accueil des enfants	13h30 - 17h30
MARDI	8h - 12h	13h30 - 17h30
MERCREDI	8h - 12h	13h30 - 17h30
JEUDI	8h - 12h	ACCUEIL PARENTS-ENFANTS
VENDREDI	8h - 12h	13h30 - 17H30

2 ACCUEIL DES ENFANTS :

Les enfants sont accueillis pour une durée minimale de 2 heures consécutives par jour en fonction des places réservées et selon les heures d'ouverture de l'établissement.

L'enfant doit s'adapter de manière progressive, en fonction de ses besoins. Des séances d'adaptation avec l'un des parents sont indispensables pour faciliter la séparation d'avec son ou ses parents et le familiariser avec un nouveau lieu de vie et la présence d'autres enfants.
Cette période d'adaptation est à construire avec l'enfant et ses parents. Il n'existe pas d'adaptation type. Cela s'effectue de manière progressive selon les besoins de l'enfant en prenant en compte que c'est la base de toutes les relations à venir avec l'enfant. Il est nécessaire de prendre le temps de réaliser une adaptation de qualité.

L'accueil des enfants s'oriente autour d'un projet éducatif joint, qui est réfléchi et travaillé par l'ensemble de l'équipe de direction et d'encadrement.
Ce projet permet d'accompagner l'enfant dans ses apprentissages aux travers d'activités et d'animations originales et adaptées aux enfants accueillis.
Le projet éducatif est à la disposition des parents sur simple demande à un membre de l'équipe.

UNE MATINEE A « LA GALIPETTE » :

De 8 h 00 à 9 h 00 :

Les enfants arrivent petit à petit.
Les parents sont encouragés par les membres de l'équipe à transmettre toutes informations concernant l'enfant accueilli qui seraient précieuses : si il est fatigué, malade, si un évènement pouvant influencer son comportement, ses habitudes s'est passé…
Dire au revoir à l'enfant est primordial, même si ce dernier pleure, mais si les parents le désirent ils peuvent nous téléphoner pour se rassurer.

Les enfants accueillis peuvent avoir besoin de se réconforter, de s'apaiser ou bien encore être fatigués : leur « doudou » et leur sucette leur seront alors bien utiles.
De 9 h 00 à 9 h 30 :

Nous allons chanter ou lire des histoires de manière régulière.
En fin de chaque trimestre, un livret des chansons que les enfants auront écoutées et apprises, dans la mesure de leur possibilité, sera mis à disposition des parents.

A 9 h 30 :

Les enfants sont réunis pour prendre une petite collation. C'est un moment important pour l'apprentissage de quelques règles de vie collective.

De 10 h 00 à 11 h 00 :

C'est le moment ou les enfants vont faire des activités par petits groupes, sans qu'il y ait d'obligation.
Un panneau, à l'entrée de la structure, informe les parents de ce qui a été organisé. Nous utilisons parfois les « travaux » des enfants pour décorer « La Galipette » mais la plupart de ceux-ci sont restitués aux parents en fin de trimestre ou en fin de journée si l'enfant le désire.

De 11 00 à 12 h 00 :

Les parents reviennent… L'équipe est à leur disposition pour toute question, précision, information qu'ils pourraient souhaiter.

<u>UN APRES-MIDI A LA GALIPETTE :</u>

Le déroulement est sensiblement le même que la matinée, tout en tenant compte de la fatigue des enfants en début d'après-midi. C'est pourquoi, de 13h30 à 14h30 nous essayons d'endormir les enfants qui en ont besoin, chuuuuut…. !

Nous pouvons souhaiter les anniversaires des enfants qui viennent à la halte-garderie.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES

1. PRESENTATION DE L'EQUIPE :

LA DIRECTRICE : INFIRMIERE-PUERICULTRICE :

La directrice est chargée d'assurer la gestion administrative et financière de la halte-garderie qui comprend également la gestion de la contribution des familles.
Elle est chargée de mettre en œuvre les orientations intercommunales qui sous-tendent le projet pédagogique et l'activité de l'établissement.
Elle a la responsabilité de ce qui relève du domaine médical à la halte-garderie et a une mission de prévention et de dépistage auprès des enfants accueillis et de leurs parents (soutien à la parentalité).

L'EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS :

Elle est chargée de l'animation des groupes d'enfants.
Elle organise les activités d'éveil en collaboration avec le personnel assurant l'encadrement pédagogique des enfants accueillis à la halte-garderie.

L'INFIRMIERE

Titulaire du diplôme d'état d'infirmière, elle a en charge la mise en place des soins médicaux préventifs ou curatifs.
Elle assure, en collaboration avec l'équipe, l'encadrement des enfants dans la structure.

LA CONTINUITE DE DIRECTION :

En l'absence de la directrice, la direction est assurée par l'adjointe de direction qui occupe le poste d'Educatrice de jeunes enfants ou l'infirmière.

L'EQUIPE D'ENCADREMENT :

L'équipe d'encadrement est composée d'auxiliaires de puériculture (3), d'un agent d'animation. Cette équipe à la charge d'assurer le bien-être physique, psychologique et affectif des enfants accueillis.

LE MEDECIN :

Un médecin pédiatre est attaché à la structure.

ORGANISATION INTERNE DE LA STRUCTURE :

Un temps de réunion est proposé à l'équipe 1 fois par mois.
Ce temps posé de 2 heures permet de travailler sur les conditions d'accueil des enfants, sur les projets à mettre en place, leur évaluation et leur réajustement.
Il permet à l'équipe d'avoir un temps privilégié avec la direction et pouvoir réfléchir aussi bien sur le travail en lui-même que sur les conditions de travail.
Un temps privilégié est également accordé à la direction (directrice et adjointe de direction). Il permet de faire le point sur les projets mis en œuvre, sur les futurs, sur les conditions d'accueil des enfants et sur les enfants qui nous interpellent et pour lesquels l'équipe prévoit de mettre des actions en place.
Tous les agents de la halte-garderie sont sollicités pour aller passer des formations, essentiellement sein du CNFPT et ainsi rapporter au sein de l'équipe de bonnes pratiques ou des remises en question.

APPEL A DES INTERVENANTS EXTERIEURS :

Tous les projets sont soutenus par l'intervention de personnels extérieurs qualifiés (cf. projet éducatif).
Le travail en partenariat avec un psychologue est en cours de mise en place.

DEFINITION DE LA PLACE DES FAMILLES ET DE LEUR PARTICIPATION A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT

Les parents sont toujours tenus informés du déroulement du temps de présence de leur enfant à la halte-garderie.
L'organisation de l'équipe permet de détacher un personnel d'encadrement lors de l'accueil et du départ des enfants pour permettre à tous les parents de pouvoir communiquer avec un personnel disponible.

Un panneau à l'entrée du bâtiment détaille aux parents les activités que les enfants ont effectuées.

Une partie de ces travaux est restituée aux parents chaque trimestre, accompagnée d'un courrier de liaison qui permet également de faire passer des informations aux parents sur tout ce qui se passe dans notre région en ce qui concerne la petite enfance et plus particulièrement sur ce qui se déroule sur la commune de La Trinité. Chaque courrier aborde également un thème d'actualité (l'acquisition de la propreté, la prévention des maladies bénignes de l'hiver,..) pour faciliter les échanges avec les parents.

Tout parent exerçant une activité manuelle ou culturelle susceptible d'apporter un enrichissement à la structure et souhaitant en faire profiter les enfants sera le bienvenu.

L'équipe reste toujours disponible pour répondre à tous questionnements de la part des parents et à recevoir tous les avis et suggestions susceptibles d'agrémenter l'accueil des enfants.

C'est par ce travail de proximité auprès des parents que la totalité de l'équipe de la halte-garderie a choisi de soutenir la parentalité.

Fait àSt-André de la Roche, le-----

Le Président,

H. COLOMAS